

Saint-Péver

Bulletin communal - Décembre 2024



Nettoyage des allées de boules – mardi 11 juin

Dans le précédent bulletin, nous nous sommes quittés sur la commémoration du 11 novembre. Ce sera à nouveau le cas pour celui-ci. Aviez-vous remarqué que le bulletin municipal était discrètement devenu bulletin communal ? En effet ce document reflète surtout la vie de la commune à travers les nombreuses photos que l'on y trouve. Chacune illustre un événement. Y en a-t-il trop ? Nous sommes passés d'une vingtaine de pages à quarante ! Tant qu'à faire, il faut tout relater et cet « album photos » devient un objet précieux à conserver. Il concerne les adultes mais aussi les enfants. C'est pourquoi le « journal de l'école » occupe une grande place. Le bulletin est imprimé sur du beau papier glacé. Cette année, il est imprimé à 200 exemplaires.

Le gros chantier de la mandature est lancé avec tous les dérangements que les travaux vont occasionner pendant quelques mois. Un mauvais moment à passer pour un résultat qui, nous l'espérons, conviendra au plus grand nombre.

Comme vous le constaterez en lisant ce bulletin, la commune est très dynamique. De nombreuses manifestations ont émaillé cette année 2024. J'aurai l'occasion de remercier les nombreux acteurs de notre vie communale, lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 11 janvier.

Au nom de la municipalité, je vous souhaite déjà une très bonne année 2025.

Jean Jourden

Grandes manœuvres



Du mardi 21 novembre au samedi 25 novembre midi, 140 cadres et élèves de l'Académie militaire de St Cyr Coëtquidan ont participé à un exercice en terrain libre à pied sur une zone comprise entre Ploumagoar, Chatelaudren, Quintin et le Haut-Corlay. Ils ont posé leur campement sur les pourtours du terrain de foot et ont pu utiliser la salle socio et les sanitaires des vestiaires. Un événement exceptionnel et une satisfaction que notre commune ait été choisie comme base des opérations. Un grand barbecue a clôturé cette semaine d'intense activité.

Conférence sur Anne de Bretagne

22 Novembre 2023



Trente-cinq personnes ont assisté à la causerie-débat animée par Philippe Maingourd, dans le cadre de l'association Loisirs Culture Solidarité, autour de la duchesse Anne de Bretagne, née en 1477 et morte en 1514 à l'âge de 37 ans. Après un rappel de l'origine et du statut du duché de

Bretagne, « Etat souverain » selon l'historien Marcel Planiol, Philippe Maingourd a montré qu'Anne de Bretagne n'avait pas été la duchesse en sabots qui avait uni la Bretagne à la France comme on le dit trop souvent. Après quatre années d'une guerre franco-bretonne que l'histoire peine à nommer ainsi, elle fut contrainte d'épouser le roi de France Charles VIII. Mais après la mort accidentelle de celui-ci, elle épousa son successeur Louis XII, avec qui elle avait âprement négocié un « contrat-traité » qui garantissait, après elle, le retour de la séparation de la Bretagne d'avec la France. Et ce n'est que 18 ans après sa mort, en 1532, que des tractations entre le roi de France François 1^{er} et les Etats de Bretagne ont abouti, contre sa volonté, à l'union de la Bretagne à la France, union assortie toutefois d'un statut particulier qui durera jusqu'en 1789.

La boîte aux lettres du Père Noël

Pour la première fois à Saint-Péver



« Très chers enfants, cette année, j'ai confié une mission spéciale à lutin Flocon et lutin Grelot. Une boîte aux lettres arrive tout droit de l'atelier et sera installée à côté de la mairie. Attention ! Il faudra aider les lutins à veiller sur elle. N'hésitez pas à y glisser votre courrier, je vous répondrai, c'est promis. N'oubliez pas de noter votre adresse pour que les lutins ne perdent pas votre précieuse lettre.

Prévenez-moi si mes lutins font des bêtises ! A bientôt et soyez sages ! » Le Père Noël

Le marché de Noël

Dimanche 10 décembre 2023



Une première réussie avec 16 exposants qui ont tenté l'expérience à Saint-Péver. De 10h00 du matin à 18h00 le soir, il y a eu un flot continu de visiteurs. Boissons, vin chaud, gâteaux, friandises, galettes saucisses étaient proposées. Sans oublier la visite du Père Noël dans l'après-midi. Une grande satisfaction pour Elodie et Mélisa, à l'origine du projet.



Noël à l'école

Le premier temps fort a lieu le vendredi 8 décembre avec la traditionnelle vente de sapins et le stand de Noël. La vente de sapins a connu un véritable succès : 70 sapins ont été vendus. A cette occasion, les élèves ont organisé un stand de Noël : kits cookies, kits sablés, et autres gourmandises.



Le sapin de Noël

Vendredi 22 décembre



Longue journée qui commence par l'atelier de confection des décorations pour le sapin. Elles seront accrochées au sapin dans l'après-midi après le chocolat chaud et la distribution de bonbons.

Entre-temps les nounous et leurs bambins se sont donné rendez-vous au pied du sapin, malgré le temps !
Tout le monde est habillé chaudement.



La journée se terminera par un vin chaud et galettes saucisses à la salle socioculturelle pour les plus grands.
« Il n'y avait pas grand monde mais c'était génial ! » commente un participant.

Vœux 2024



Première étape des vœux chez Thérèse et Titif - Yves Conan notre doyen. Le couple a toujours "bon pied et bon œil". Yves a fêté ses 91 ans en octobre dernier et Thérèse ses 87 ans le 2 janvier. Vendredi 4 janvier, en soirée - à une heure intelligente - ils ont reçu la visite de monsieur le maire, Jean Jourden, accompagné des adjoints Pascale le Yan et Mickaël Le Moign qui ne sont pas venus les mains

vides ! Accueil toujours très convivial et très chaleureux sous la "supervision" de Caty, leur fille. **"Nous sommes toujours ravis de venir vous rendre visite, à toi et à Thérèse"** commente le maire, **"C'est une très bonne maison !"** ajoute-t-il. Que faut-il comprendre ?

Cérémonie des vœux – 13 janvier



Une assemblée nombreuse autour de Jean Jourden et son conseil municipal pour la cérémonie des vœux, ce samedi 13 janvier, en présence de Monsieur Serge Delrieu, sous-préfet de Guingamp, Madame Gaëlle Routier, conseillère départementale du canton de Plélo, Monsieur Jean-Michel Geffroy, président de Leff Armor Communauté et de nombreux élus.

Extraits des allocutions : *« Habituellement on commence par le bilan de l'année écoulée puis on enchaîne par les projets à venir. Je vais faire le contraire. »* Jean Jourden a évoqué le premier sujet, l'aménagement du bourg : *« Nous arrivons à la phase finale. Il y aura deux tranches de travaux – le bourg et la place. Chaque tranche durera quelques mois et cela entraînera bien sûr des désagréments surtout pendant le chantier du bourg. Les travaux devraient commencer au deuxième semestre 2024... Une date à retenir, le lundi 5 février à 18 heures, se tiendra une réunion publique, en présence des maîtres d'œuvre. »* Monsieur le maire a ensuite présenté l'agent recenseur Glwadys Le Pivert. *« Glwadys a déjà déposé une notice dans vos boîtes aux lettres. Il y a encore quelques maisons sans numéros... »* Puis il a exposé le dérouler de l'opération. *« On encourage tous ceux qui peuvent faire le recensement par internet à le faire. C'est Bien ! Encore faut-il avoir internet ! »* Ce qui amène le troisième sujet, la fibre optique : *« Je vous l'avais promise pour 2023 sur la moitié de la commune. Maintenant on m'annonce que toute la commune va être raccordée. La fibre est posée ! Il n'y a plus qu'à raccorder ! Et comme nous ne sommes pas maîtres du calendrier, il n'y a plus qu'à attendre et espérer ... De plus les tempêtes de ces dernières semaines n'ont rien arrangé ! Les premiers branchements sont prévus pour fin 2024, mais moi je ne vous promets plus rien ! »* Dernier sujet : l'extension de la salle des fêtes : *« Nous n'avons pas de local pour stocker les tables et les chaises et nous avons la place au pignon de la salle pour en construire un. On en parle depuis longtemps. Ca va être fait. Le permis de construire est en cours d'instruction. »*

Après avoir évoqué les quelques réalisations de l'année écoulée, Jean Jourden a surtout insisté sur le dynamisme de la vie associative. *« Si certains pensent qu'il ne se passe pas grand-chose à Saint-Péver, c'est qu'ils n'habitent pas à Saint-Péver ! C'est tout le contraire. Il se passe beaucoup de choses. »* Monsieur le maire a pris plaisir à égrainer la longue liste des animations, spectacles, fêtes, pardons, conférences, concerts, ateliers, repas, commémorations, journées particulières, trails, reprises des concours de boule et de belote... *« Le dernier concours de belote a battu le record avec 116 participants ! Il va falloir repousser les murs ! » « Le trail d'Avaugour-Bois-Meur du 29 octobre, organisé par notre vendeur de pizzas Philippe et son équipe de bénévoles a attiré plus de 220 coureurs ! » « L'association Tiers et Quart monde organise sa prochaine Poule au riz le 4 février à Plésidy. » « L'amicale finance les projets de l'école à hauteur de 5.000,00 euros (y compris les subventions des mairies bien sûr) mais c'est quand même une très belle contribution pour nos enfants. »*



Lors de son allocution, Monsieur Jean-Michel Geffroy a, entre autres sujets, évoqué la « désartificialisation » des sols et les nouvelles contraintes que cela imposait concernant des plans d'urbanismes. *« Trop de terres agricoles ont été perdues et si nous voulons continuer à nourrir la population, il faut revenir à des pratiques plus raisonnables. Le temps des maisons individuelles avec un grand terrain autour est révolu. »* Il a aussi fait le point sur les nouvelles pratiques qu'il va falloir adopter concernant le tri des déchets organiques et la mise en place de composteurs individuels.

Monsieur le sous-préfet, quant à lui, a d'abord remercié Monsieur le maire et les élus qui l'ont accueilli lors de sa visite du 13 avril. *« J'ai été très sensible à votre accueil chaleureux et au compte rendu la journée sur votre site internet et dans votre bulletin communal, avec les nombreuses photos. »* Monsieur le sous-préfet est très attaché à la ruralité et à la valorisation du patrimoine local. Il met donc un point d'honneur à accompagner les projets de petites communes comme Saint-Péver. *« C'est important d'aider au financement de projets coûteux et nécessaires, comme un EHPAD ou un centre médical, un musée ...*

ou que sais-je... mais il ne faut pas que cela se fasse au détriment des projets portés par les petites communes. Il ne serait pas normal qu'elles ne récoltent que les miettes. » Il suit donc de près le dossier d'aménagement du bourg et promet d'y apporter sa contribution dans le cadre de ses prérogatives. La cérémonie s'est terminée par la remise de pruniers aux parents des trois enfants nés sur la commune en 2023 - Noah Sérandour, Lissandre



Grenel et Mia Dubreuil. Un vin d'honneur a ensuite été servi. Et à l'issue de la cérémonie, une centaine d'adultes et enfants ont pris part au repas servi dans la salle ses fêtes par l'Oasis Traiteur. Il va sans dire que l'ambiance était au rendez-vous. Parmi les invités, depuis quelques années, nous comptons les amis basques de Monsieur le maire qui font valoir leurs talents de chanteurs et rivalisent avec nos artistes locaux.



Noah et son frère Nathan avec leurs parents Marie et Mathieu,



Mia et ses parents Jimmy et Jessica

Concours de belote

Lundi 8 janvier



Les concours de belote provoquent un véritable engouement. La salle est agréable, l'ambiance est conviviale et l'accueil est chaleureux. Ce lundi, Odile et son équipe ont établi un nouveau record avec 116 participants. On atteint la capacité maximale de la salle. Les concours ont lieu toute l'année, une fois par mois. Le concours du 18 mars a attiré 140 joueurs !

Le recensement

Du 18 janvier au 18 février



Une année de recensement pour notre commune. La tâche a été confiée à Glwadys Le Pivert, à droite sur la photo aux côtés de Delphine, notre secrétaire de mairie.

406 habitants ont été recensés, contre 380 en 2021 et 358 en 2010. Glwadys a recensé 195 logements. Une majorité de la population s'est recensée elle-même par internet 268, contre 138 par bulletins papiers.

Poule au riz

Dimanche 4 février – salle Amzer Zo à Plésidy



Un beau succès avec 200 repas servis et 50 repas à emporter

Le comité d'aide aux Tiers et quart Monde de Plésidy, Saint-Adrien, Saint-Connan, Saint-Fiacre, Saint Péver et Senven - Léhart s'est réuni le 15 décembre après une longue trêve due au Covid. Le bilan financier est sain. Le bureau a été reconduit à l'unanimité sous la présidence de Yolande Gautier avec Daniel Artus et Stéphane Briand, Marie-Antoinette Lucas et Ghislaine Touzé. Parmi les autres membres on compte Marie Hélène Baherzre, Marie Angèle Chevance, Monique Chevance, Michèle Daoudal, Christiane Le Bars, Monique Thoraval, Danielle Touzé et Odile Go.



« Suite au décès de Marie Rolande Gautier qui était fidèle à notre association même quand elle ne pouvait plus venir, nous avons reçu un don de 1.665,00 €. Marie Rolande a été secrétaire de l'association au début. Nous avons respecté une minute de silence en sa mémoire et pour la remercier de son geste généreux. » La somme de 1.550,00 € a été répartie comme suit : 200 € au Père Steunou au Bénin - 200€ à Sandrine Lucas - 200 € au Rayon De Soleil de Mûr de Bretagne - 200 € aux 2 Ailes à Boquého - 150 € à la Mucoviscidose - 150 € au Téléthon - 150 € à la Ligue contre le Cancer - 100 € au Paradis de Sandra à Bogota - 100 € aux Restos du Cœur (en denrées) - 100€ à la Banque Alimentaire (en denrées). *«Les bénéfices de la poule au riz du 4 février 2024 seront répartis lors de la prochaine assemblée générale.»*

Réunion Publique

Lundi 5 février

Une vingtaine de personnes ont assisté à la réunion. L'assistance a apprécié une présentation claire et détaillée du projet par M. Egasse de l'agence ARBOREA de Vannes, et Florent Roche de ECR Environnement. Un projet qui a séduit tout le monde. Pendant l'échange qui a suivi, des réponses ont été données aux interrogations qui ont été posées. Monsieur le maire a salué le travail de son équipe et a été sensible à l'accueil favorable qu'a reçu ce gros chantier de la part du public présent. Un chantier qui s'il débute en septembre 2024 devrait s'achever avant l'été 2025.



Syndicat des Eaux d'Avaugour

9 février

Réception des travaux réalisés par le syndicat des eaux d'Avaugour avant le transfert de la compétence de ce dernier à la Communauté de Communes de Leff Armor. Les travaux terminent le renouvellement des réseaux traversant les bourgs de Bringolo, Saint-Jean Kerdaniel, Saint-Péver et Lanrodec pour un montant total de 79.000,00 € HT. Travaux nécessaires avant l'aménagement des 2 centre-bourgs de Lanrodec et Saint-Péver.



A.L.C.S.

Assemblée générale du 24 février 2024



Un bon bilan 2023 et un nouveau conseil d'administration.

Les adhérents, bénévoles et sympathisants de l'association Loisirs, Culture et Solidarité se sont réunis en assemblée générale samedi 24 février à Saint-Péver. Une occasion de tirer un bilan satisfaisant de l'année 2023 avec 31 évènements qui ont touché plus de 1.700 personnes : douze veillées, sept concours de belote, trois concours de boules, ainsi que trois concerts (Clarisse Lavanant, Anne Auffret et l'Ensemble Arcambole), deux conférences, un atelier d'écriture, une fête d'Halloween, un atelier scrap-booking, un marché de Noël. Par ailleurs l'association a apporté son concours à la commune à l'occasion d'un atelier informatique et à l'Office de tourisme de Leff Armor communauté à l'occasion du Dimanche en Forêt et des Mardis au Clair de Lune.

Le bilan financier est positif avec un solde de 2.236,00€. L'association a reçu une subvention de 300,00 € de la part de la commune et 1.100,00 € de la part de Leff Armor communauté.

A l'issue de l'assemblée, un nouveau conseil d'administration de 11 membres a été désigné - **Odile Goarin** (présidente), **Anne-Marie Maingourd** (vice-présidente), **Bertrand Taraud** (secrétaire), **Philippe Maingourd** (trésorier), ainsi que Hélène Bahezre, Josette Disserbo, Christine Gautier, Patrick Gautier, Catherine Laouenan, Katell Le Nohaic et Michel Thoraval (membres).

Téléphones : 06 08 88 68 00 - 07 72 40 72 25

Mail : association.lcs.st.pever@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/AssociationLCS>

Les temps forts de l'association : Les veillées du 15, les boules et la belote. Les veillées attirent régulièrement une cinquantaine de personnes. Des moments de convivialité avec des chansons, de la musique, de la poésie, de l'humour. Le «spectacle» est de qualité et on passe un agréable moment. Les inscriptions se font à partir de 20h et la veillée commence à 20h30. C'est ouvert à toutes et tous, c'est gratuit et on n'est pas obligé de rester jusqu'à la fin. Il faut y assister au moins une fois ! Les concours de boules reprennent l'été et les concours de belote remplissent la salle polyvalente. Il faut dire que l'équipe de bénévoles est aux petits soins de tout ce beau monde.

19 Mars



Chaque année le Comité AFN de Saint-Péver commémore le 19 mars 1962 - fin des combats en Afrique du Nord avec dépôt de gerbe au Monument aux Morts. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

Le Comité de Saint-Péver est représenté au Comité Départemental par son Président Jean Lallier qui est aussi Délégué Départemental.



26 mars



Les pompiers de Guingamp et de Quintin sont intervenus pour un feu de maison au 3 rue d'Avaugour au bourg de Saint-Péver, chez Mme Goaisbault. Leur arrivée rapide a permis d'éviter que le feu ne se propage. L'alerte a été donnée vers 8h00 par Françoise, la nièce de Madeleine. Cette dernière, dormant au rez de chaussée est rapidement sortie de la maison. Elle a été prise en charge par l'ambulance des pompiers. En état de choc, elle a été transportée à l'hôpital. Elle n'a respiré aucune fumée toxique. Une dizaine de pompiers étaient présents sur les lieux.

Elle a été prise en charge par l'ambulance des pompiers. En état de choc, elle a été transportée à l'hôpital. Elle n'a respiré aucune fumée toxique. Une dizaine de pompiers étaient présents sur les lieux.

8 mai



Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre. Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la reddition de l'armée allemande. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01. Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.



La cérémonie au monument aux morts a eu lieu à 11h00. Elle a été suivie du traditionnel "repas des aînés" servi à la salle des fêtes et préparé par le restaurant « Le Moulin à Fouler » de Ploumagoar.

30 mai – fête des voisins



"Cette année la fête a réuni 70 personnes. Un beau succès. Cela a permis de rencontrer les nouveaux habitants de Saint Péver. Les valeurs de partage, de convivialité étaient au cœur de cette soirée" (Hélène Bahezre).

Trieux Football club



Assemblée générale du 7 juin : « Une fin de saison plutôt décevante par rapport au début de saison où la montée en D2 était envisagée. Le manque d'entraînement en est la cause principale. Pour la nouvelle saison, l'effectif devrait se stabiliser autour de 20-25 joueurs malgré 5 départs ou arrêts, compensés par le recrutement de 5 à 6 joueurs. La situation financière du club reste saine grâce à une bonne participation à l'opération pizzas, au repas (230 repas adultes) et au concours de boules. Ce dernier s'est déroulé le 1er juin à Plésidy et malgré le gros concours de Lanrodec nous avons fait 31 doublettes - dans la moyenne des autres années. Quelques changements au niveau du bureau - Yann Loyer remplace Théo Le Provost à la Présidence et Philippe Gautier remplace Rodolphe Gallardon à la vice-présidence. Julien Le Bloas reste Secrétaire et Manon Le Yan est remplacée par Benjamin Mahé au poste de secrétaire adjoint. Yves Correc demeure Trésorier et est assisté par Benoît Steunou. Les entraîneurs : Jérémy Gautier et Vincent Leroux qui remplace Mathieu Gautier. » (Julien Le Bloas)

Mardi 11 juin

Odile et Bertrand ont eu la bonne idée d'inviter les enfants de l'école à participer au nettoyage des allées de boules. Une manière de réaffirmer que l'A.L.C.S. est une association intergénérationnelle. Les enfants ont surtout passé un bel après-midi à jouer soit aux boules pour les uns ou au jeu de molky ou de palets pour les autres. Un goûter leur a été servi dans la salle socioculturelle avant le retour à l'école.



Elections européennes du 9 juin



La répartition des sièges en fixe 81 pour la France, soit deux de plus que lors de la précédente législature. Les 81 membres français du Parlement européen sont élus au scrutin proportionnel plurinominal avec listes fermées dans une unique circonscription nationale. Les sièges sont répartis selon la méthode de la plus forte moyenne.

Inscrits : 319	Abstentions : 125	Votants : 194	Nuls : 3	blancs : 3	Exprimés : 188
-----------------------	--------------------------	----------------------	-----------------	-------------------	-----------------------

Résultats à Saint-Péver : Jordan Bardella (Rassemblement national) : 76 voix – 40,43% - Valérie Hayer (Renaissance): 28 voix - 14,89% - Raphaël Glucksmann (Parti socialiste) : 21 voix – 11,17%

Elections législatives du 30 juin et 7 juillet

Résultats du premier tour à Saint- Péver

Inscrits : 318 - votants : 253 - **Participation : 79%** - Blancs : 3 - Nuls : 4 - exprimés : 246



Noël Lude
105 voix
42,66%



Cyril Jobic
89 voix
36,17%



Murielle Lepvraud
42 voix
17,07%



Danielle Le Men
6 voix
2,46%



Sylvie Lironcourt
4 voix
1,62%

Résultats du deuxième tour : 241 votants (participation 75%) - 26 blancs - 19 nuls - Les votes blancs et nuls n'étant pas comptabilisés, le pourcentage de voix obtenu se calcule sur le nombre de votes exprimés soit 196. Noël Lude obtient 120 voix (61,22%) et Murielle Lepvraud obtient 76 voix (38,78%.)



Evolution du vote Rassemblement National à Saint-Péver (premiers tours) :

Présidentielles 2012	20,78%	Législatives 2017	14%	Européennes 2014	23,48%
Présidentielles 2017	21,10%	Législatives 2022	28%	Européennes-2019	23,31%
Présidentielles 2022	34%	Législatives 2024	42,6%	Européennes 2024	42%

Pardon de Restudo 23 juin



Samedi 8 juin- Nettoyage des abords de la chapelle (photo Véronique Lucas)

De plus en plus de monde au pardon - plus de mille personnes - 750 repas servis – 140 doublettes le samedi soir et autant le dimanche ! On ne peut que se féliciter d'un tel succès. L'équipe autour de son président Maurice Moisan est cependant consciente qu'il reste de nombreux points à améliorer. *« Nous avons battu tous les records. Nous avons eu la chance d'avoir du beau temps. Et en même temps je dirais que nous sommes victimes de notre succès. La file d'attente des repas était interminable ! Nous avons commis quelques erreurs et il y a certains points qu'il faut absolument améliorer – en particulier, la billetterie, le service du repas et les toilettes. Pour le prochain pardon, nous mettrons en place deux points de vente de tickets, deux lignes de service des plats chauds et enfin, les toilettes vont être déplacées et remises à neuf. Quant au concours de boules en nocturne, il s'est terminé à 6 heures du matin. Sans doute faut-il prévoir quelques allées supplémentaires démontables. »*



Kermesse de l'école - 16 juin



Des parents et amis très nombreux pour applaudir les prestations des enfants. Un beau spectacle. Une belle fête ensoleillée.

« Musiques des anges et des bergers »

Chapelle de Restudo – 18 juillet

Un beau concert de l'Ensemble Amaranthe, entre musique de cour et ruralité.



"Plus de cinquante spectateurs ont assisté au concert donné le jeudi 18 juillet dans la chapelle de Restudo en Saint-Péver par l'Ensemble Amaranthe, composé de trois voix, viole de gambe, luth et théorbe, clavecin et musette de cour (instrument à vent de la famille des cornemuses). Un voyage dans l'univers de la musique de cour du XVIIe siècle, largement inspirée, comme l'a rappelé Cécile Pierrot, directrice artistique de l'Ensemble, par des thèmes pastoraux. Une occasion pour Odile Goarin, présidente de l'association Loisirs, Culture et Solidarité, de rappeler que l'association s'attache à travers ses activités multiples et intergénérationnelles à maintenir et promouvoir une ruralité vivante "

Concert de harpe solo

Chapelle de Restudo – 31 juillet



**Une soixantaine de spectateurs
au concert de Hoëla Barbedette**

Encore un beau moment musical à la chapelle de Restudo, où l'association Epissure organisait un concert de Hoëla Barbedette, harpiste et professeure de musiques traditionnelles, qui a su conquérir le public par son jeu d'une grande inventivité, conjuguant force et sensibilité, y compris dans la musique à danser ou dans ses rencontres avec d'autres univers musicaux.

Pardon d'Avaugour - 7 septembre



Le repas des bénévoles de l'association le samedi 8 juin



Une fête très réussie malgré la pluie. Il y en avait pour tous les goûts

Veillée anniversaire du 15 septembre



Une centaine de participants ont fêté dans la chapelle de Restudo les deux ans des « Veillées du 15 » de Saint-Péver. Etaient présents, des habitués des veillées de Tréméven, Saint-Nicodème, Belle-Isle-en-Terre ou Le Faouët. Ce fut une belle soirée dans la convivialité et la bonne humeur. De

la belle musique, des chansons (en français et en breton), de la poésie et de l'humour, et aussi des moments d'intense émotion. Le projet de créer un évènement de loisir et culturel d'initiative locale et de proximité est désormais bien ancré dans le territoire.

La semaine bleue



"La semaine bleue s'est terminée par une marche sous le soleil suivi d'un apéritif. Tous les ateliers tout au long de la semaine ont été appréciés par les participants. Le thème de cette année était "bouger ensemble...pour entretenir la flamme ". Je crois que nous avons rempli le contrat." (Hélène Bahezre)



Reprise des cours de danse

Gym d'entretien : salle des fêtes

Mardi : 10h30 à 11h30

Jeudi : 10h30 à 11h30

Zumba : salle socio-culturelle

Mardi : 19h45 à 20h45

Zumba kids : (4 - 12 ans)

salle socio-culturelle

Mercredi : 17h30 à 18h30

06 74 10 53 86



Pose apéro pour l'anniversaire d'Anne Marie. Ce qui explique la présence de l'homme sur la photo !
Et non, Philippe n'a pas rejoint l'équipe !

Repair café – 28 septembre

L'association « Forum Citoyen Leff Ar Mor » organise dans les communes de Leff Armor Communauté des ateliers « Repair Café » dont l'objectif est de sensibiliser à la conservation et à la réparation de matériels défectueux. Le principe est simple, une équipe de bénévoles compétents dans la réparation de divers matériels font un diagnostic de l'appareil présenté par son propriétaire et si possible aident à le réparer. Les ateliers « Repair Café » sont itinérants et se déroulent en principe le dernier samedi matin de chaque mois (sauf juillet et décembre) dans différentes communes de Leff Armor Communauté.



Notre doyen a fêté ses 92 ans



Toujours bon pied bon œil, notre doyen Yves Conan (Titif) va allègrement sur ses 93 ans ! Jour de fête en famille et entre amis. Monsieur le maire Jean Jourden et ses deux adjoints, Pascale Le Yan et Michael Le Moign, ont tenu, comme c'est la tradition, à prendre part à ce moment de réjouissances. Ils ne viennent jamais les mains vides ! Au nom de la municipalité, Yves s'est vu offrir quelques bonnes bouteilles. Son épouse Thérèse, n'était pas de reste avec un joli panier garni. Et on s'est quitté en se disant *« A l'année prochaine ! »*

Marché d'Automne – 26 Octobre

"Nous avons eu 17 exposants - créateurs et producteurs locaux (bijoux, bois, bougies parfumées, cosmétiques, huiles et farines, légumes, fromages, crêpes...) Le flot de visiteurs a été constant. Une première édition pleine de promesses. Nous sommes ravies et nous recommencerons l'année prochaine."

Elodie et Mélisa



Trail du bois d'Avaugour

27 Octobre

« Quel week-end incroyable pour cette édition du **Trail du Bois d'Avaugour** ! Vous étiez plus de 300 coureurs à prendre le départ cette année, un record pour nous ! Et vous n'étiez pas seuls : plus de 180 marcheurs ont arpenté les mêmes sentiers, avec autant de détermination et de bonne humeur. 🍀 Le soleil était au rendez-vous, et surtout, vous et vos sourires radieux aussi. C'était un plaisir de partager ces moments avec vous sur ces beaux sentiers du Bois d'Avaugour. 🌲🌟 On vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de défis, de sourires et de belles rencontres. D'ici là, prenez soin de vous et continuez à faire briller vos baskets ! 😊 » (Page face-book de **un sourire dans les baskets**)



🍀🌟🍀 MERCI À TOUS 🍀🌟🍀

Soirée cabaret



Jeudi 31 octobre : Paco et Pouppette ont enchanté le public. Près de quatre-vingts personnes, venues de tout le territoire de Leff Armor communauté et même au-delà, ont assisté à la soirée cabaret. Le public a été conquis par la voix, l'humour et la sensibilité de Pouppette et par la musique vive et variée de Paco. Sans oublier les galettes-saucisses de Philippe et Véronique (un sourire dans l'assiette).



Repas des Classes 4 et 9

Comme le veut la tradition, les cinquantenaires de la commune (Isabelle Le Guellec, Yannick Derrien, Christelle Guegan et Olivier Le Guern) ont pris l'initiative de l'organisation du repas des classes 4. Il a lieu le samedi 9 novembre, en soirée, à la salle des fêtes. Les classes 9 ont été invité(e)s à prendre part aux festivités.



Une soixantaine de convives ont pris part à cette soirée très festive. *« Un franc succès ! Nous avons dansé jusqu'à 2 heures du matin. Tout le monde est rentré avec le ventre bien rempli ! »* nous confie Isabelle.



11 Novembre

La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle municipale



Le 11 novembre 1918 à 5h45 du matin, l'armistice est signé. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures. Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. L'armistice signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature du traité de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée. Ce conflit a fait plus de 9 millions de morts et disparus (1,4 millions pour la France), plus de 21 millions de blessés (4 millions pour la France). En moyenne, 900 jeunes français mouraient chaque jour sur les champs de bataille ...

Réunion de chantier

Mardi 19 novembre



Les travaux sont bien lancés : première réunion de chantier en présence de Killian Lautelier du Bureau d'Etude ECR, Ollivier Vincent, conducteur travaux de l'entreprise Jo Simon, Samuel Veillard, chef d'agence COLAS, Mickaël Frostin, conducteur travaux COLAS, Philippe Levrel Chef de chantier COLAS.

Le journal de l'école – 2023/2024

La fête de l'automne

« Les élèves sont venus costumés toute la journée. A l'école de St Adrien, ils ont dégusté leur gâteau à la citrouille. A l'école de St Péver, ils ont confectionné des « carrot cakes » et des cakes à la noisette. Le midi, ils ont mangé un repas confectionné par l'équipe du périscolaire (soupe au potimarron et croque-monsieur maison, un délice!). Les élèves, sur le temps de garderie, avaient décoré la cantine.»



Jardinons en hiver

Jeudi 9 novembre, les élèves ont commencé un travail sur les bulbes. Ils ont retenu la définition suivante : *"Un bulbe c'est un oignon. Il va pousser sous la terre. Toutes les écailles vont servir de réserve de nourriture à la plante. La tige va alors grandir et sortir de terre pour ensuite fleurir. Les bulbes de fleurs se plantent à l'automne. Les fleurs vont apparaître au printemps, puis elles se fanent. Le bulbe reste en terre et peut refleurir l'année suivante. Tous les bulbes n'ont pas la même taille."* Dans la cour, les élèves vont planter plusieurs fleurs: des narcisses, des tulipes... et en classe, des jacinthes car elles ont une odeur très parfumée. Ainsi, chaque élève a planté un bulbe de jacinthe dans un pot individuel. Un bulbe d'amaryllis a été planté collectivement. Ce travail "Jardinons en hiver" vient compléter le travail réalisé au coin jardin au printemps. Pour rappel, l'école vient d'être labellisée au niveau 3 - Ecole en démarche de développement durable.



Visite du centre de tri de Kerval à Ploufragan



Election des délégués



Lily Rose – Tyméo – Chloé - Louna

Ecole de Saint-Adrien



Projet artistique : l'association STREET ARZ/IT STYLE a contacté Mme Coquelin en mars 2023. L'objectif de cette association est de promouvoir l'art dans les communes en cherchant à embellir les espaces urbains dans les petites villes de Bretagne. L'association finance les $\frac{3}{4}$ du projet. Le conseil municipal a donné son accord pour le projet d'embellissement de la cour de l'école en la rendant plus colorée tout en gardant l'aspect pédagogique. et une belle marelle a été réalisée sur le thème de la nature. Au printemps, deux nouveaux jeux arriveront : un grand serpent de l'alphabet et un jeu "copie-moi". Un banc sera fabriqué à partir d'éléments de récupération et sera installé également.

Développement durable

Jeudi 23 novembre, l'après-midi a été 100% développement durable dans les deux classes. Durant un premier atelier, les élèves ont accueilli Fleur Devos, maman d'Héloïse en CE1. Elle a présenté aux élèves le lombricomposteur. Les élèves, captivés et motivés, souhaitent en avoir un à l'école. La demande a été faite en mairie.



Festivités de Noël



Le Père Noël de l'Amicale





"L'équipe enseignante remercie vivement l'amicale laïque pour le financement du spectacle de Noël et des cadeaux (livres, jeux de société, baby-foot...) pour chaque classe (budget total de 1200€). Petits et grands ont pris beaucoup de plaisir à écouter le formidable raconteur d'histoires, Louis, libraire à la librairie Chamboul'tout ! Après le spectacle, les élèves ont partagé un moment gourmand en dégustant les bons gâteaux concoctés par certaines familles. Merci pour votre participation ! " (Justine)



Le Dakar



22 janvier - Julien JAGU, pilote de moto de ST ADRIEN, est venu présenter le "Dakar", et partager sa passion pour la moto, l'enduro, son expérience du Dakar 2022 auquel il a participé. Inutile de dire que les enfants étaient ravis. Ils l'ont questionné sur son parcours et sur les courses de manière générale. (Photos Jacques Marchand)

Julien se présente ainsi sur sa page internet (extraits) : *« J'ai 32 ans, je pratique la moto depuis l'âge de 4 ans. J'ai débuté par le motocross en passant par toutes les catégories de la ligue de Bretagne jusqu'au MX1. Fin 2010, je découvre l'enduro sur une course de ligue. Une discipline complètement différente mais qui m'a séduit. J'avais envie de voir autre chose, d'autres épreuves, d'autres adversaires. J'ai donc enchaîné avec 5 saisons d'enduro sur les championnats de France et d'Europe. J'ai obtenu 2 titres de vice champion d'Europe et un titre de vice champion de France... en juin 2016, j'ai créé l'école Evolution Sport Moto... J'ai ensuite participé à 4 saisons sur le championnat de France des Sables ... Ma dernière grande expérience est le rallye-raid. J'ai participé à L'Andalucia Rallye 2021, au Rallye du Maroc 2021, Au Dakar 2022 et au Hellas Rallye 2022 que j'ai remporté. Mon slogan « La passion de transmettre » n'est pas un simple slogan. J'aime ce que je fais, j'adore faire progresser sans cesse les pilotes, du débutant au pilote de GP Enduro.»* (<https://www.evolutionsportmoto.com/>)

On n'est pas que des cageots



Projet d'école – versant développement durable : *"le projet en partenariat avec l'association « On n'est pas que des cageots » de Lanrodec a eu lieu fin janvier 2024. Les élèves de CM1/CM2 ont créé du mobilier extérieur à partir de palettes avec Anne, l'intervenante. Les élèves se sont montrés très investis dans le projet. Ils ont confectionné plusieurs bancs, des banquettes et des tables. Nous remercions vivement les familles qui ont déposé des palettes à l'école car les palettes étaient de très bonne qualité ! Serge Lucas est venu donner un coup de pouce, une matinée. Tous les outils étaient pris en charge par l'intervenante. Les élèves ont été très appliqués et impliqués : de vrais menuisiers. L'équipe enseignante a fait un appel aux dons pour récupérer des fonds de peinture afin de peindre le mobilier. Ce projet a eu un coût financier de 457,80€ et a été financé par la coopérative scolaire."*

Les peintures ont été achevées début juin. La maman d'Héloïse, Fleur CASSEN, a bien voulu faire un don de peinture. Elle a proposé une recette de peinture suédoise : 100% naturelle (ce qui convient parfaitement à notre label E3D). La maman de Valentine, Karine GAUTIER, a fait dons de pinceaux et de rouleaux. Un grand merci à elles. Les élèves des deux classes ont pu peindre le mobilier, sous la houlette de Fleur, Elsa et Fanny. Laly et Emmy, deux anciennes élèves, sont aussi venues mettre la main à la pâte !



Futuroscope

Le 24 mars pour les CP et CM2



Entretien du jardin

le 4 juin avec les CM1



Centre du son à Cavan

"Les élèves du RPI se sont rendus au CENTRE DU SON à CAVAN mardi 2 juillet. Cette sortie, en lien avec le projet d'école, a permis aux trois classes du RPI de se réunir, en cette fin d'année scolaire. Les élèves ont participé à deux animations. Pour les maternelles : Eveil à l'écoute et Sons buissonniers - pour l'élémentaire : Organologie et Eveil à l'écoute."



Les olympiades

Dernier jour d'école avant les vacances d'été. Tout le monde s'éclate !



Année scolaire 2024 – 2025



Jérôme Hamelin	Justine Coquelin	Marianne Nédellec	Marie Guevel	Marie-Claire Martin	Muriel Ollivier	Solène Steunou	Adèle Robin
----------------	------------------	-------------------	--------------	---------------------	-----------------	----------------	-------------

<i>Jérôme Hamelin</i>	<i>Justine Coquelin et Maria Guevel (le mardi)</i>
<i>GS (8) - CP (4) - CE1 (7)</i>	<i>CE2 (4) - CM1 (5) - CM2 (10)</i>

<i>Mariane Nedellec et Gérard Fichaut (le jeudi)</i>
<i>TPS (1) - PS (9) - MS (14)</i>

Accueil des élèves.

Saint-Adrien		Saint-Péver	
8h40 - 8h50	Accueil	8h50 - 9h00	Accueil
8h50 - 12h00	Classe	9h00 - 12h00	Classe
12h00 - 13h30	Pause méridienne	12h00 - 13h30	Pause méridienne
13h30 - 16h20	Classe	13h30 - 16h30	Classe
16h20	Sortie / navette RPI	16h30	Sortie / navette RPI

La directrice Justine Coquelin (en congé à partir de mardi 3/09 sera remplacée jusqu'à Noël par Adèle Robin)

Halloween – vendredi 18 octobre



"La cantine s'est transformée en un véritable repaire de petits monstres affamés ! La fête a été une réussite et les sourires étincelants de nos apprentis sorciers et vampires en sont la preuve.



Au menu, une soupe de potiron, "potion magique", relevée de ses petits lardons croquants qui ont su réchauffer nos petits zombies. Ensuite nos cuistots ont concocté une délicieuse pizza maison à base de tomate ... ensanglantée, bien sûr ! Et pour finir, une salade de fruits maison aux couleurs automnales, parfait pour les sorcières et les ogres en herbe.



Nos petits monstres se sont régalés, et ont fait de ce repas un moment inoubliable. Même les fantômes et les vampires ont trouvé leur compte et on parie qu'ils en redemandent pour l'année prochaine !"



Cross de la solidarité

De la grande section maternelle au CM2, les élèves de l'école ont participé à un « Cross de la Solidarité » sur le stade de Rostrenen, vendredi 8 novembre. Après plusieurs séances d'entraînement, les enfants ont relevé le défi de courir pendant 10, 15, 20 ou 30 minutes, selon leur objectif personnel.



Ils n'étaient pas seuls : près de 200 élèves, issus de différentes écoles, ont partagé cette belle journée placée sous le signe de la solidarité. Cette action solidaire avait également pour but de collecter des livres au profit du Secours Populaire, dans le cadre de l'opération "Noël des Enfants". Les élèves ont fait preuve de détermination, d'esprit sportif et de dépassement de soi, prouvant qu'ils sont de véritables champions !



Un grand merci à leurs enseignants, Adèle et Jérôme, qui ont su les accompagner avec enthousiasme et engagement, ainsi qu'aux parents accompagnateurs, qui ont permis que cet événement soit une réussite. Bravo à tous pour ce beau moment d'équipe et de générosité ! (photos Jérôme et Adèle)

Echos du conseil municipal

Réunion du vendredi 5 avril 2024

- **Vote du budget 2024** : Le budget s'équilibre en fonctionnement à **438.332,00 €** et en investissement à **561.730,00 €**.

Le compte administratif 2023 présente un résultat excédentaire de 145.688,00 €.

La bonne santé financière de la commune est propice aux investissements envisagés : une capacité d'autofinancement certaine, un très faible taux d'endettement, un fonds de roulement largement supérieur au fonds de roulement de sécurité. En 2024, les dépenses d'investissement, outre les dépenses d'entretien de la voirie et des bâtiments publics, vont être consacrées à la première tranche de l'aménagement du bourg et à l'extension de la salle des fêtes. En recettes, un emprunt complètera l'autofinancement et les subventions (DETR, Contrat de territoire départemental, amendes de police...) Les taux d'imposition sont maintenus à l'identique. Les élus ont alloué 4.270 € de subventions aux associations.

- Le coût de fonctionnement d'un élève du public, versé par les communes des enfants non domiciliés sur les communes de Saint-Péver et de Saint-Adrien augmente. Il est de 960 € pour un élève de maternelle et de 650€ pour un élève du cours élémentaire.

- La salle socioculturelle sera prêtée gratuitement à l'association « un sourire dans les baskets » les 26 et 27 octobre 2024

Subventions aux associations

Amicale Laïque	1600,00 €	Comice	150,00 €
Chapelle d'Avaugour	200,00 €	Aide Alimentaire	408,00 €
Chapelle de Restudo	200,00 €	Croix Rouge	20,00 €
Chasseurs	350,00 €	Ligue contre le Cancer	40,00 €
F.N.A.C.A.	150,00 €	Pierre Le Bigaut	40,00 €
Trieux Football Club	500,00 €	Restos du <u>Coeur</u>	40,00 €
A.L.C.S.	350,00 €	Leucémie Espoir	40,00 €
		Protection Civile	42,00 €
		Secours Populaire	40,00 €
		Sourire dans les Baskets	100,00 €
Total			4.270,00 €

Taux d'imposition

	Bases prévisionnelles	Taux de référence	Produit de référence
<i>Taxe foncière (bâti)</i>	<i>201.100,00</i>	<i>42.52</i>	<i>85.508,00</i>
<i>Taxe foncière (non bâti)</i>	<i>28.800,00</i>	<i>100.18</i>	<i>28.852,00</i>
<i>Taxe d'habitation</i>	<i>23.700</i>	<i>17.58</i>	<i>4.166,00</i>
			<i>118.526,00</i>

Réunion du 18 avril 2024

• **Extension de la salle des fêtes** : La salle des fêtes de la commune ne dispose pas de local de rangement du mobilier. Les élus ont acté la création d'un espace afin d'y entreposer tables et chaises. Le montant des travaux est estimé à **43.253,51€ H.T.** Afin de financer cet équipement, Monsieur le Maire sollicite une subvention auprès du département au titre du « contrat de territoire 2022-2027 », d'un montant de **29.000,00€ HT.**

• **Aménagement du bourg et de la place** : Le montant des travaux est estimé, selon les études préalables de la maîtrise d'œuvre, à **528.813,69 € H.T.** Plan de financement présenté ci-dessous

Dépenses		Recettes – aides publiques		
Préparation de chantier	4.250,00 €	DETR	64.117,00 €	12.12%
Travaux préparatoires	14.890,00 €	Département	11.032,00 €	3,23%
Aménagement route d'Avaugour	72.232,40 €	Fonds verts	?	
Aménagement route de Bourbriac	12.946,20 €	ATD (amendes de police	?	
Aménagement route de Lanrodec	27.561,60 €	Région (arrêt de car)	?	
Aménagement centre église	135.751,60€	Fonds propres + emprunt	447.664,68 €	84,65 %
Aménagement route de Pont Clet	14.478,40 €			
Signalisation	21.885,00 €			
Aménagement place de l'église	202.385,80€			
Honoraires Maîtrise d'œuvre	22.432,69€			
Total	528.813,69€	Total	528.813,69 €	100 %

Réunion du 30 mai 2024

• **Aménagement du bourg** : Les emprunts seront réalisés début 2025. L'emplacement des monuments aux morts n'est pas encore déterminé. Il sera défini au moment de la réalisation des travaux. L'aménagement autour de la fontaine sera peut-être considéré lors des travaux. Le poteau incendie est à déplacer. Le montant du devis proposé par SUEZ est de 4.100,00 €. Le poteau incendie sera placé rue du calvaire, à droite, après les monuments aux morts. La cuve sera enterrée - poteau bleu - Le SDEAP (Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau) prend à sa charge le comblement de la cuve. L'emplacement du conteneur à verres n'est pas encore déterminé. Une demande sera déposée auprès de Leff Armor Communauté pour l'obtention d'une subvention de 2.000,00 € pour un conteneur à verres enterré (coût total : 6.000,00 €). Le contrôle des assainissements sera effectué par le service du SPANC de Leff Armor Communauté.

Réunion du 28 juin

• **Versement d'une aide à la reconstruction de l'église de Bringolo détruite par un incendie** : Suite à l'incendie de l'église de Bringolo, le 8 avril 2024, l'association pour la restauration de l'église de Notre Dame de Bringolo a été créée afin de récolter des fonds pour la restauration. Le montant versé sera de 203 euros (correspondant à 0,50€ par habitant - soit 0,50€ x 406)

• **Compte-rendu du conseil d'école** : Le nécessaire sera fait pour la fuite d'eau. Un porte-manteau classique sera fixé dans chaque classe pour accrocher les casques anti-bruits (10 patères). Pour la maintenance des ordinateurs, contact va être pris avec l'entreprise qui a fourni ces ordinateurs.

Réunion du 8 août

• **Fin des travaux de peinture de la garderie** : Des travaux de peinture ont été réalisés par l'entreprise LE PROVOST sur l'espace périscolaire. Les murs de la cuisine, du couloir et les portes de la garderie ont été repeints en décembre 2023 pour un montant de 4.975,00 €. Il reste une partie de la garderie à faire.

• **Assainissement non collectif de la salle des fêtes, mairie, logements communaux** : L'entreprise Even est intervenue pour vider la fosse. Il apparaît que les drains de l'épandage sont bouchés. Des travaux sont à envisager. La tranchée sera réalisée lors des travaux d'extension de la salle des fêtes.

• **Aménagement du bourg et de la place - attribution des lots** : Les travaux d'aménagement du bourg font l'objet de deux lots. Le lot 1 est relatif aux VRD (terrassement, voirie, réseaux), le lot 2 concerne les espaces verts. 5 dossiers ont été déposés.

Le lot 1 a été attribué à l'entreprise COLAS pour un montant estimé de 378.875 € HT. (Base : 307.893,58 € et Tranche optionnelle : 70.981,67 €).

Le lot 2 a été attribué à l'entreprise JO SIMON pour un montant estimé de 102.953,06 €. (Base : 80.125,31 € et Tranche optionnelle : 22.827,75 €)

Réunion du 18 octobre

• **Augmentation des tarifs de la restauration** : Nouveau tarif du repas enfant qui passera de 3.30€ à **3.37€** à compter de la facturation du mois d'octobre 2024.

• **Extension de la salle des fêtes** : L'entreprise Gérard LE GOAS TP réalisera le terrassement de l'extension pour un montant de travaux estimé à **2.736,00€**. L'entreprise Sébastien CLOAREC réalisera la maçonnerie, la charpente et la pose des fenêtres pour un montant de travaux estimé à **31.415,53€**. L'entreprise Matthieu SERANDOUR réalisera l'étanchéité en bitume pour un montant de travaux estimé à **13.864,3€**.

• **Démarrage des travaux de l'aménagement du bourg** : La première réunion de chantier se tiendra le mardi 22 octobre à 11h00, avec M. Roche de l'entreprise ECR, maître d'œuvre, Madame Granddenis, cheffe d'antenne routière de Bourbriac-Conseil départemental et les conducteurs de travaux de l'entreprise COLAS. Les travaux débutent par la réfection du réseau d'eau pluviale 2024 sur la RD 5 depuis le carrefour du centre bourg le 23 octobre 2024 sur la RD 5. Ils se poursuivent sur la place jusqu'à la fin de l'année.

• **Orientations d'Aménagement et de Programmation du PLUI** : Une réunion avec Sterenn Bault, de Leff Armor, aura lieu le mercredi 6 novembre à 10h30 pour rédiger le document d'OAP pour notre projet de lotissement.

• **Devis pour la construction de 3 cavurnes** : La marbrerie Madec propose un devis de **753** euros pour 3 cavurnes, soit 251 euros la cavurne.

Columbarium ou cavautin : 15 ans : 250 euros - 30 ans : 500 euros

Renouvellement : 15 ans : 60 euros / 30 ans : 120 euros)

• **Taille des haies de la commune** : Les tailles des haies du lotissement, du terrain de foot, de l'école, de la salle socioculturelle et des allées de boules ont été réalisées par M. François Le Goas. Le montant des travaux s'élève à **1.126,20€**.

• **Chauffage** : Par une délibération en date du 5 avril 2024, il a été décidé d'instaurer du 15 octobre au 15 avril, en période hivernale, un forfait de 5,00 € s'ajoutant au montant du coût de la location. Ce forfait chauffage s'applique aussi aux associations. Il est proposé de verser le montant dû à l'issue de la période hivernale soit après le 15 avril. La somme de 5,00 € sera systématiquement ajoutée à la location de la salle.

• **Portail de la salle socioculturelle** : Le portail a été abîmé lors d'une manœuvre avec le véhicule de service. L'achat d'un nouveau portail va être remboursé sur la base du devis réalisé par M. Cloarec d'un montant de **3.727,96 euros**. 2.700 euros vont être versés rapidement. Le solde plus tard.

- **Fibre** : Les travaux d'infrastructures sont achevés. La commune en sera avisée officiellement. Le démarchage des particuliers pour le raccordement au réseau va débuter. Il n'y a pas d'obligation de prendre la fibre mais les raccordements en cuivre sont amenés à disparaître.
- **La semaine bleue** : 70 personnes ont participé à la semaine bleue aux différents ateliers. La danse de salon et la randonnée ont rencontré leur public.
- **Noël** : Un goûter sera proposé aux enfants l'après-midi à la salle socioculturelle, autour du sapin après les ateliers du matin qui se tiendront dans la salle des fêtes.

Coordonnées des associations

Chapelle d'Avaugour	02 96 43 42 66		Amicale Laïque	06 68 81 91 37
Chapelle de Restudo	06 76 40 28 10		A.F.N.	02 96 21 41 58
Loisirs Culture Solidarité	06 74 70 51 13		Tiers-Quart Monde	02 96 21 42 92
Chasseurs	06 89 26 01 36		Zumba	06 74 10 53 86
Trieux Football Club	06 45 83 90 09		Fun Connect	06 73 41 23 57

Assistants maternelles agréées

Laura LE CAZ	Tel. 06 50 48 92 71	5, Kernaour	3M
Delphine OLLIVIER	Tel. 06 30 45 79 78	Pen ar Hoat	4M
Lydie LE JEHAN	Tel. 02 96 21 44 15	8, Lot. Communal 2	3M
Claudine RENAULT	Tel. 07 60 66 92 02	1, rte de Pont Clet	3M

Etat civil

Alma Corbel est née le 2 septembre 2024 de Rémy CORBEL et Manon LE BERRIGAUD

Serge Mletzko est décédé le 30 avril 2024

Annick LE GUENNIU est décédée le 27 juillet 2024

Fabrice GIRARD est décédé le 18 août 2024

Madeleine Gouaisbaut –est décédée le 26 août 2024

Annick Lebleu est décédée le 30 septembre 2024

Site Internet de la commune

Saint-Péver	Mairie	Vie Sociale	Ecole	Associations	Vie économique	Découverte					
Services	Annonces	Infos pratiques	Salles	Divers	Presse	Délibérations	Budget	Elus	Elections	Bulletins	Accueil

De nombreux renseignements sont disponibles sur le site, entre autres, aux rubriques

« **Services** » - « **Annonces** » - « **Info pratiques** »

Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie au public Tél : 02 96 21 42 48 – Fax : 02 96 21 42 42 – email : mairie.st.pever@wanadoo.fr					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h00 - 12h30	9h00 - 12h30		9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	
	14h00 - 17h00			14h00 - 17h00	
Le ramassage des ordures a lieu chaque mardi Horaires d'ouverture de la déchetterie à Plouagat					
Lundi	Mercredi *	Vendredi	Samedi		
9h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00					

*** Sauf le premier mercredi matin du mois**

Location de la salle Polyvalente

	Commune de Saint-Péver	Extérieur à la commune
Forfait week-end particuliers	160,00 €	300,00 €
Forfait week-end associations	Gratuit	220,00 €
Journée associations	Gratuit	120,00 €
Goûter-apéritif (3h maximum)	60,00 €	120,00 €
Cafés d'enterrements	Gratuit	-
Réveillon	285,00 €	-
Caution	500,00 €	500,00 €

+ 5,00 € du 15 octobre au 15 avril – frais de chauffage

Location de l'Espace Socioculturel

	Saint-Péver	Extérieur à Saint-Péver
Forfait week-end particuliers	120,00 €	200,00 €
Associations	Gratuit	60,00 €
Caution	500,00 €	500,00 €

***Une occupation gratuite par an**

Cimetière

Caveau		Columbarium ou cavautin	
Concession 30 ans	120,00 €	Pour 30 ans	500,00 €
Concession 15 ans	60,00 €	Pour 15 ans	250,00 €

Garderie

7h15 – 7h30	0,30 €
7h30 – 8h30	0,60 € par tranche de 30 mn*
8h30 – 9h00	0,30 €
16h30 – 17h30	1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter.
17h30 – 18h30	0,60 € par tranche de 30 mn*

*** Toute demi-heure commencée est due.**

Cantine

Le prix d'un repas pour un enfant est de 3,37 €	Le prix d'un repas pour un adulte est de 5,00 €
--	--